4e Année. - Numéro 155

Samedi 4 Juin 1898

LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité

Journal Socialiste Quotidien
DE ROUBAIX-TOURCOING

LE NUMERO 5 CENTIMES

BUREAUX
93, Grande-Rue, 93
ROUBAIX

BUREAUX
2, Rue de la Cloche, 2
TOURCOING

LA POLITIQUE

CONTENTS DE PEU

Si nous en croyons le *Nouvelliste-Dépêche*, la droite et le centre étaient radieux, hier, après la proclamation du scrutin qui a porté M. Deschanel à la présidence provisoire de la Chambre, par quatre voix de majorité.

Le même journal ajoute que l'opposition républicaine et socialiste était consternée de l'échec de M. Brisson !

On possède, évidemment, une bonne et longue vue au *Nouvelliste-Dépêche*, mais, d'habitude, on y a plus de sens, plus de logique, plus d'esprit de suite.

Nous nous sommes, en effet, étonnés de trouver à la suite de l'hymne de victoire chantée par notre confrère, cette phrase d'appréciation générale, sur la physionomie de la Chambre, après l'élection de M. Deschanel :

— « *On ne parle qu'à mi-voix comme dans les chambres des morts !* »

Que la Chambre soit mort-née, nous n'y contredisons point : nous l'avons écrit avant le *Nouvelliste-Dépêche* ; mais si elle est déjà morte pourquoi tirer vanité du succès factice de M. Deschanel ?

Nous croyons, nous, que la situation politique telle qu'elle se présente à l'observation, témoigne d'un déchet sensible plutôt que d'un bénéfice, même médiocre, dans la majorité gouvernementale.

Prenons, en effet, les chiffres du *Nouvelliste-Dépêche* lui-même, et nous constatons que la Chambre est divisée en deux fractions à peu près égales :

— Il y a 581 députés : 562 ont pris part au vote ; 19 étaient absents.

M. Brisson a obtenu. . . 278 voix.
M. Deschanel — . . . 282 »

si la Chambre eût été au complet,

M. Brisson aurait eu. . . 286 voix.
M. Deschanel — . . . 293 »

ce qui, avec les deux bulletins blancs provenant sans doute des deux candidats, donne le total de la représentation nationale.

Or, nous ne voyons pas très bien comment le ministère et ses amis peuvent s'enorgueillir d'une majorité de *huit voix*, alors que sous l'ancienne législature, ils comptaient à leur actif *soixante* ou *quatre-cingts* suffrages de plus que l'opposition radicale et socialiste.

D'autre part, si l'on tient compte que la Chambre actuelle, d'après les statistiques mêmes du ministère de l'Intérieur, renferme cent huit monarchistes, ralliés ou cléricaux, le Gouvernement, comme M. Deschanel, est condamné, pour vivre, à rester le prisonnier des adversaires de la République.

Et MM. Méline et Barthou triompheraient ? Allons donc ! Les organisateurs du gâchis, les amateurs de pêche en eau trouble, ont seuls le droit de se congratuler.

Peut-être, après tout, le *Nouvelliste-Dépêche* est-il de ces derniers ?

Mais s'il lui plaît de s'y ranger, son attitude ne fera que nous confirmer dans cette idée qu'à aucune époque la République n'a traversé une crise plus dangereuse.

Nous souhaitons que tel soit aussi le sentiment des deux cent quatre-vingt six députés socialistes et républicains ; car, dès lors, au lieu de s'égarer en vaines disputes, ils n'auront trêve ni répit avant d'avoir amené la dissolution que réclament déjà tous les esprits réfléchis et préparé l'élection d'une Chambre qui ne sera pas, comme la présente, fille de la corruption capitaliste et de la pression patronale et cléricale.

Dissolution ou Révolution, — concordat ou banqueroute, — c'est entre ces deux termes qu'est prise la bourgeoisie roublarde.

Etait-ce bien la peine, Messieurs les millionnaires, de payer si cher *sept* voix de majorité qui feront «couac» au premier vent venu de la Montagne !

G. SIAUVE-EVAUSY.

REVUE DE LA PRESSE

DÉBUT DE LÉGISLATURE

Sous ce titre « La Voix des Urnes », notre rédacteur en chef, le citoyen Siauve-Evausy, commentait, dans le *Réveil* du 12 mai les résultats du premier tour de scrutin et concluait ainsi :

— « Si l'axe parlementaire n'est pas déplacé vers la gauche, si le ministère n'est pas balayé, la Chambre sera mort-née et sa dissolution s'imposera à brève échéance — à moins que M. Félix Faure ne préfère ouvrir la porte à la Révolution ? »

Ces prévisions paraissent devoir se réaliser et le mot de dissolution qui a été prononcé dans l'enceinte de la Chambre est au fond des articles que la presse a consacrés à la séance de législature.

Nos confrères constatent, en outre, l'échec du gouvernement qui espérait empêcher facilement la réélection de M. Brisson :

De la Petite République :

Nos députés ont scrutiné hier avec une singulière âpreté pour la nomination du président de la Chambre et si la bataille se poursuit avec cette passion nous allons assister à une lutte véritablement émouvante.

L'acharnement des partis semble être la caractéristique de la situation présente. On vit rarement période électorale aussi ardente que celle que nous venons de traverser. Le nombre d'électeurs qui ont pris part au scrutin n'avait jamais été égalé depuis le Seize Mai.

Les deux partis s'y sont tenus de près ; les victoires ont été presque toutes chèrement acquises et tout le monde sentait que, dans un sens ou dans l'autre, la majorité de la Chambre serait faible.

Le vote d'hier tendrait à démontrer qu'elle est à peu près nulle. Il prouve en tous cas, qu'il n'y a point parmi les nouveaux élus une majorité pour soutenir le cabinet Méline.

De la *Lanterne* :

La coalition formée sur le nom de M. Deschanel ne laisse rien à désirer sous le rapport du caractère nettement accusé des fractions politiques qui la composent, et qu'elle l'emporte ou non, d'une ou deux voix, sur la coalition des fractions républicaines qui se sont comptées sur le nom de M. Brisson, la ligne de démarcation est bien tranchée.

On peut se demander toutefois si le gros des forces ainsi réunies gardera pour longtemps — non pas l'homogénéité qui lui manque par essence — mais l'unité de résistance.

Du *Radical* :

C'est égal : pour une législature à laquelle son vénérable doyen, M. Charles Boysset, venait de souhaiter des destinées brillantes et fécondes, le début est plutôt malheureux.

De l'*Echo de Paris* :

Nul ne saurait dire ce que demain nous réserve avec une Assemblée semblable, on peut tout craindre, et réellement la France par la sagesse dont elle a fait preuve, méritait mieux que les agitations dont on la menace.

Du *Rappel* :

Ce serait en vain que nous essayerions de taire le sentiment de tristesse profonde, de douloureuse humiliation qu'a fait naître en nous le spectacle de cette Chambre hurlante, aburie, aveugle, imbécile — cassée.

De l'*Aurore* :

A peine née, la Chambre nouvelle a perdu la boule. Cette appréciation n'a, croyez-le bien, rien de fantaisiste, comme le prouve le compte rendu de la séance d'hier.

Il en est résulté un gâchis effroyable. Si l'on songe qu'il s'agissait hier d'une simple question de procédure parlementaire, on est fondé à se demander ce qui se passera demain lorsqu'il s'agira de questions plus graves.

De *La Fronde* :

La «première» des élus du suffrage universel a été d'un bout à l'autre une scène de désordre dont aucun compte rendu ne pourra même donner un vague aperçu : il faut avoir assisté à cette séance pour juger de l'incohérence de la nouvelle Chambre, qui a siégé pendant cinq heures d'horloge sans avoir pu arriver à élire un président provisoire.

Du *Petit Parisien* :

Cette Chambre pourra voir ses séances attristées par des scènes de violence ; elle pourra amener des périls à tous les points de vue, mais elle ne possédera aucune force pour agir utilement.

La France, qui avait formé des espérances, assistera, pendant quatre ans, à des séries d'avortements successifs, et il est impossible de prévoir les conséquences d'un tel état de choses et la répercussion qu'il aurait sur le pays.

Du *Journal des Débats* :

Le désordre a été tel qu'il a gagné les tribunes publiques, et que les cris de : « Dissolution ! Dissolution ! » se sont fait entendre, glas funèbre auprès du berceau d'un nouveau-né.

CONSEIL DE CABINET

Paris, 2 juin.

Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil de cabinet, au ministère de l'agriculture, sous la présidence de M. Méline.

La séance a été consacrée à l'expédition des affaires courantes.

La Guerre Hispano-Américaine

Madrid, 2 juin.

Le ministre de la marine vient de recevoir la dépêche officielle suivante sur le combat de Santiago :

« Les gros canons des croiseurs *Cristobal* et *Reine-Christina*, placés sur les forts de l'entrée du canal de Santiago, ont causé de graves avaries à l'*Iowa* et à un autre cuirassé américain.

» Quant à nous, nous n'avons éprouvé aucun dommage ».

L'*Impartial* annonce que l'amiral Cervera n'était pas à Santiago pendant le bombardement. Il a dû quitter l'île il y a quelques jours avec sa flotte pour une destination inconnue.

New-York, 2 juin.

L'aviso *Sims*, seul témoin de l'engagement de Santiago, en envoie la description qui suit :

Le croiseur *Marblehead* s'étant approché de l'entrée du port découvrit quatre croiseurs espagnols, deux destroyers et le vieux croiseur *Reina-Mercédès* derrière les batteries.

Le commodore Schley résolut d'attirer le feu des fortifications afin de se rendre compte si possible de l'emplacement des nouvelles batteries masquées.

Le croiseur cuirassé espagnol *Cristobal-Colon* s'était placé en travers de l'entrée pré-pendant le flanc avec sa rangée de canons à l'escadre de blocus.

Le commodore Schley transporta son pavillon sur le *Massachusetts*, puis le *New-Orléans* et l'*Iowa*, séparés par une encâblure, se dirigèrent vers l'entrée jusqu'à environ quatre mille mètres de portée des forts. Le *Massachusetts* et d'autres bâtiments ouvrirent le feu sur le vaisseau-amiral espagnol avec leur canon de huit et treize pouces.

Le *Colon* et quatre batteries de terre répondirent avec des canons Krupp de 10 et 12 pouces. Des deux côtés la portée avait été tout d'abord mal calculée.

Les navires américains ont défilé deux fois à toute vitesse devant les batteries. La seconde fois, le tir des deux côtés avait été rectifié. Plusieurs obus ont éclaté sur le cuirassé *Iowa* trois ont porté, dans des conditions dangereuses, tout près du *New-Orléans*.

Au bout de trente minutes, deux batteries situées à l'est sur une île ont cessé le feu. Cinq minutes plus tard les Américains ont arrêté le leur. Le *Colon* et les batteries de l'ouest ont continué pendant vingt minutes un feu plus faible.

Un commencement d'incendie a pu s'être allumé sur le *Colon*, après qu'il eut reçu un obus de l'*Iowa*, mais il a été promptement éteint.

Le *Colon* a tiré alors un dernier coup et le commodore Schley est retourné à bord du *Brooklyn*.

L'aviso *Sims* a successivement accosté chacun des navires de l'escadre américaine et a appris qu'aucun homme n'avait été atteint et que les bâtiments n'ont pas souffert de dégâts.

PARLEMENT

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(De notre correspondant spécial.)

SÉANCE DU 2 JUIN

Paris, 2 juin.

Avant de vous donner le compte-rendu de cette seconde séance de la nouvelle Chambre, je dois vous dire quelle est l'impression produite dans le grand Public par les événements qui se sont déroulés au cours de la journée d'hier. Dans la soirée, des groupes fort animés discutaient, sur les boulevards et dans les cafés, l'attitude des divers partis, et l'on s'accordait généralement à déclarer que la Chambre ne saurait accomplir jusqu'au bout sa tâche, et qu'on serait bientôt acculé à une dissolution.

C'était l'avis général : cette note est d'ailleurs donnée ce matin par la plupart des journaux.

AVANT LA SÉANCE

J'arrive à 1 h. 1/2 au Palais-Bourbon. Une foule compacte encombre les abords des grilles et j'ai de la peine à me frayer un passage. On s'attend à des désordres, au sein même de l'assemblée législative, et beaucoup de gens sollicitent les dernières places qui restent encore à attribuer.

Les députés sont harcelés de demandes en ce sens et mettent littéralement les huissiers sur les dents.

Dans les couloirs, également, vive animation : certains de nos honorables annoncent qu'ils demanderont un scrutin public à la tribune, par appel uninominal.

LA SEANCE

A 2 h. 15, M. Ch. Boysset, suivi des six secrétaires d'âge, fait son entrée et vient prendre place au fauteuil présidentiel. Les tribunes sont bondées de dames en toilettes claires. Clovis Hugues les désigne à un de ses collègues :

—Un public de premières pour une seconde ! dit-il.

La tribune des anciens députés est comble également.

Enfin, à 2 heures 25, **M. Charles Boysset prononce la phrase sacramentelle :**

— Messieurs, la séance est ouverte !

Malgré cet avertissement, et les appels réitérés de la sonnette, le tumulte commence, dès que notre ami **ZEVAES**, le plus jeune des secrétaires, commence à donner lecture du procès-verbal de la séance d'hier.

M. Méline choisit ce moment pour aller prendre place à son banc. Il est accompagné de M. Boucher ; quelques députés de son ex-majorité se précipitent aussitôt et s'empressent autour de lui. L'énorme Dupuy descend pesamment les gradins et va serrer la main au président très provisoire du cabinet moribond. Cette exhibition de monstres provoque un nouveau tumulte. On hue fortement ces opportuno-réactionnaires.

Cependant Zévaès a terminé la lecture du procès-verbal.

LE SCRUTIN PAR APPEL NOMINAL

M. Ch. Boysset se lève alors et prononce quelques paroles. Le centre et la droite continuent leur vacarme d'hier.

Ils finissent par comprendre : un huissier est en effet apparu, tenant en main une liste des députés. Le scrutin uninominal a été adopté.

Quelques droitiers protestent. Trop occupés de vociférer, ils n'ont pas entendu les paroles de M. Boysset.

Il est à ce moment 2 heures 45. Le scrutin commence par la lettre N, tirée au sort.

LE DÉFILÉ A LA TRIBUNE

Alors a lieu le défilé habituel, qui donne lieu à des cris, à des murmures, à des tumultes. L'arrivée de M. Deschanel à la tribune provoque des huées. M. Turrel excite l'hilarité générale. M. Boysset, appelé par l'huissier, et préoccupé d'agiter sa sonnette, n'entend pas. Il est nécessaire que l'un des secrétaires lui explique ce qu'on attend de lui, cependant que l'inévitable Baudry-d'Asson lui crie :

-- Vous voterez au troisième tour !

MM. Brisson et Bourgeois sont fort applaudis. M. Drumont ne recueille guère les bravos que de ses cinq ou six acolytes. M. Gautret, qui hier a perdu sa boule, est accueilli par des cris de : Et la boule ! M. Théophile Gonjou laisse tomber la sienne, la ramasse au milieu des rires et la dépose dans la corbeille après l'avoir montrée au public.

M. Méline — comme M. Deschanel — est accueilli par des huées ; MM. Barthou et de Mackau également. Ceux-là n'ont pas voté au premier appel. Ils s'empressent de réparer leur omission, ainsi que M. Millevoye, que la longueur de ses jambes n'a pas empêché d'arriver en retard, et M. Gayraud, qui s'est embarrassé dans sa soutane et n'a pu courir.

A 4 heures, après le dernier appel des députés, on constate que dix-neuf sont absents, et le scrutin est clos.

LE RESULTAT DU SCRUTIN

La séance est suspendue alors pendant le dépouillement. Les huissiers ont emporté les paniers dans lesquels les urnes ont été vidées, — et qui ont été clos.

Les députés suivent et se répandent dans les couloirs.

A 4 h. 15 on rentre en séance. La salle se remplit rapidement. Dans l'hémicycle, MM. Barthou et Cochery, qui sont allés aux nouvelles, prennent des attitudes goguenardes. En apercevant M. Deschanel, ils se précipitent auprès de lui et lui serrent la main. Quelques ministériels, en montant à leurs bancs, narguent les radicaux.

M. Bertaux leur répond :

« Esclaves de la Droite !»

MM. Chenavaz, de l'Isère, et Bérard, de l'Ain, ont également des altercations avec des droitiers qui les insultent.

M. DESCHANEL ÉLU

Enfin M. Ch. Boysset proclame les résultats du scrutin. Les voici :

Votants	**562**
Bulletins blancs ou nuls	**2**
Suffrages exprimés	**560**
Majorité absolue	**281**
MM. DESCHANEL	282
BRISSON	278

M. Deschanel est donc élu à QUATRE VOIX de majorité !

Il n'y a pas de quoi triompher bruyamment, cependant les cléricaux de la droite et du centre jugent à propos d'applaudir. Nos amis ripostent immédiatement. Le mot de la situation est prononcé par Carnaud, qui s'écrie :

» Les voix de M. Brisson sont des voix républicaines ! »

Cette phrase soulève à l'extrême-gauche un véritable tonnerre d'applaudissements Les ministériels, attérés, se taisent alors et n'osent point prolonger leur ovation de commande au président très provisoire qui vient prendre la place de M. Boysset.

Voici les noms des députés absents :

MM. d'Agoult, Brune, Carrier, Duquesnoy, Gellé, Gévelot, Jouart, Levet, Limouzin, Laplanitre, de Mahy et Ursleur, républicains, Wilson, Brunel, Cornudet (Creuse), Gerville-Réache, radicaux ; Ernest Roche, Argelliès, socialistes indépendants ; Chauvière et Légitimus, socialistes.

A 4 h. 1/2 la séance est de nouveau suspendue.

Elle reprend bientôt.

DISCOURS DE M. DESCHANEL

M. Deschanel prononce le discours d'usage.

On attendait de lui, de son éloquence classique et froide, un discours-programme, quelque chose qui indiquât exactement ce qu'il entendait faire, de quelle façon il se proposait de jouer le rôle que lui ont attribué 282 droitiers et centriers. Il n'a rien fait connaître de tout ceci.

Voici, en quelques mots, le résumé de cette allocution.

En débutant, **M. Deschanel** remercie la Chambre de l'honneur qu'elle lui a fait.

« Avant d'aborder les réformes nécessaires que le pays attend, dit-il ensuite, la Chambre devra se livrer à des travaux préliminaires, (?) que je m'efforcerai de rendre plus faciles. »

Ces quelques mots sont hachés par des interruptions.

Le président très provisoire termine en faisant l'éloge du doyen d'âge et en le remerciant, ainsi que les secrétaires.

M. Berteaux. — Vous avez oublié de remercier la droite.

M. Deschanel se garde de relever ce reproche et reprend : Il va être procédé au tirage au sort des bureaux.

Il invite ensuite la Chambre à régler son ordre du jour (Interruptions bruyantes à l'extrême gauche).

« Je ne veux pas, dit **M. Deschanel**, avec arrogance, commencer l'application des rigueurs du règlement ; je préfère laisser au pays le soin de juger.

On comprend sans peine que ces paroles sont accueillies par les huées de la gauche et de l'extrême-gauche, qui, debout, accablent le malencontreux adversaire de M. Brisson de lazzis et de brocarts.

La prochaine séance est fixée à lundi.

La séance est levée à 5 h. 15 au milieu des huées de l'extrême gauche et de la gauche écœurées.

Emile RAYMOND.

Amnistie pour les Algériens

Paris, 2 juin.

Dès que la Chambre sera constituée, c'est-à-dire au lendemain même de la nomination du bureau définitif, les députés antisémites d'Algérie déposeront une demande d'amnistie générale en faveur de tous les condamnés pour délits politiques, ou tous faits se rapportant aux troubles d'Algérie, depuis le 16 mai 1897.

UN GRAND DISCOURS POLITIQUE

Paris, 2 juin.

La *Petite République* annonce que Jaurès présidera le punch qui sera offert mardi 7 juin, dans la salle du Tivoli-Vaux-Hall, à tous les nouveaux élus socialistes, et qu'il prononcera à cette occasion un grand discours politique.

Echos & Nouvelles

A L'OFFICIEL

L'*Officiel* d'hier publie le décret portant promulgation de la convention signée à Paris, le 20 mars 1898, entre la France, la Grande-Bretagne, la Grèce et la Russie, en vue de faciliter au gouvernement hellénique l'émission d'un emprunt, et le décret que nous avons annoncé, hier, convoquant les électeurs du Cateau (Nord), pour le 19 juin prochain à l'effet d'élire un conseiller général en remplacement de M. Félix Simons, démissionnaire, et les électeurs du canton de Lille Nord-Est, à l'effet d'élire un conseiller général, en remplacement de M. Rogez, décédé.

NOUVELLE MONNAIE

La Banque de France et le Trésor ont reçu hier livraison de six cent mille pièces de un franc à la « Semeuse » de Roty : ce sont les premières sorties des presses de la Monnaie et le public s'est pressé toute la journée aux guichets pour en obtenir quelques-unes.

Le module donne à la composition de Roty une valeur beaucoup plus intéressante sur cette pièce de un franc que sur celle de cinquante centimes : les reliefs y sont très accusés et bien des détails apparaissent que l'on ne pouvait apprécier dans la figurine de la piècette de cinquante centimes.

Roty achève en ce moment les coins de fabrication de la pièce de deux francs, qui sera plus belle encore, et il a terminé hier soir le premier poinçon de l'écu de cinq francs, sur lequel son œuvre apparaîtra dans toute sa perfection de médaille.

Le revers de la pièce de un franc diffère un peu de celui de la piècette de cinquante centimes ; la devise républicaine se lit de bas en haut, au lieu d'être inscrite, comme dans la piècette, de haut en bas.

REPORTAGE SERBE

Un brigand fameux était fusillé ces jours derniers à Belgrade et plusieurs de nos confrères de la presse serbe assistaient à cette exécution.

Quand la fumée produite par les détonations fut un peu dissipée, on s'aperçut qu'au lieu d'un exécuté, il y en avait deux.

Ce deuxième était un rédacteur du *Mal Novine*, de Belgrade, qui pour ne rien perdre des derniers jeux de physionnomie du brigand, n'avait rien trouvé mieux que de se placer presque en face du peloton d'exécution.

Le journaliste atteint d'une balle, est à toute extrémité.

YANKEE

Voici, paraît-il, l'étymologie du mot yankee si souvent écrit à l'occasion de la guerre hispano-américaine :

Les Indiens du Massachussets, essayant de prononcer : *english*, disent *yengees*. De là le terme de *yankees*, que les Hollandais, établis sur les rives de l'Hudson, adoptèrent pour désigner dérisoirement leurs ennemis, les colons britanniques de la Nouvelle-Angleterre.

Le mot est resté, comme on voit, et il fera vraisemblablement encore une assez belle carrière.

VISITE DE MAZAS

A propos de la prochaine démolition de Mazas un journal parisien propose — en faisant remarquer qu'il y a des milliers de gens honnêtes, avides de savoir ce que c'est qu'une prison — de permettre, moyennant une rétribution de 25 ou 50 centimes, la visite de Mazas, en ses tours et détours, après sa complète évacuation et jusqu'au jour où on livrera l'établissement à la société qui en a fait l'acquisition.

La recette serait versée à l'Assistance publique ou à des établissements de bienfaisance.

C'est une idée !

*
**

NOUVELLES A LA MAIN

Entendu à la Bourse :

— Vous ici ! Seriez-vous devenu spéculateur ?

— Pas du tout ; j'y mets les pieds pour la première fois.

— A quel propos ?

— Il est question d'admettre le public à visiter Mazas : je cherche un *cicerone* !

*
**

Deux sergents de ville causent entre eux de la guerre hispano-américaine et insistent sur les dangers que courent les navires américains mouillant dans les parages de la Havane — ce pays cher aux fumeurs.

— Tout de même, dit l'un, c'est un mauvais passage pour une flotte ; elle risque d'être bombardée, détruite.

— C'est vrai, ajoute l'autre avec conviction, un vrai passage à tabac !

A Boulets Rouges

La *Croix* reproche à notre journal d'avoir publié au sujet de Bossuet une chronique... désobligeante, dont elle m'attribue la paternité.

Or, l'article en question est de Jules Lermina, un maître écrivain.

Je ne puis donc que remercier la *Croix* de son... erreur.

*
**

Aussi bien le rédacteur du torchon de la rue d'Angleterre est-il plutôt...réjouissant dans la conclusion de sa colère usc critique. Il déclare péremptoirement que « le fond de la chronique en question est bête, et que le style est incorrect. »

Et ce pion malencontreux termine ainsi sa petite insanité :

« Alors *qui ça peut* bien être ? »
Mais, triple crétin ! il fallait :
« Alors *qui ce peut-il* bien être ? »

Allez, mon garçon, demander au frère Noziers quelques leçons de français, et apprenez votre langue avant d'accuser autrui d'*incorrection*.

*
**

Nous avons récemment conté qu'un ami de la *Croix* avait perdu, chez une Corisandre de la rue du Bois-St-Etienne, un « rabat» que l'on nous avait fait parvenir et que nous tenions à la disposition du propriétaire.

Ce vaporeux tonsuré ne s'est pas présenté dans nos bureaux pour réclamer sa « bavette » ; mais il a exhalé sa douleur en un sonnet dont nous croyons devoir donner la primeur à nos lecteurs :

SONNET DU RABAT

Dédié à l'abbé Loyr

Ma bouche a son secret, mon âme a son mystère,
L'éden de Mahomet en un instant conçu.
C'est la voix de mes sens qui n'a pas pu se taire.
Ailleurs que là peut-être on n'en aurait rien su.

J'eus beau raser les murs, croyant inaperçu,
— Grâce à l'ombre des toits ; — mon profil solitaire...,
On connaît maintenant mon voyage à Cythère,
Ou j'ai casqué beaucoup, mais où j'ai tout reçu.

Las ! l'oraille que Dieu fit si crédule et si tendre,
Va peut-être à présent refuser de m'entendre
Et tourner les talons, au seul bruit de mes pas.

Le pape, qui pourtant... (mais soyons-lui fidèle),
Va s'écrier : « — Crétin ! quand je vais chez ma belle,
«Je ne garde bien, moi, d'y laisser mes rabats ! »

Tout commentaire serait superflu.

*
**

Du Nouvelliste :

Les radicaux affirmaient que le nouveau vote amènerait sûrement le succès de M. Brisson.

De l'Echo :

Les radicaux avant le scrutin ne craignaient pas de dire que M. Deschanel serait élu très brillamment.

Est-ce que les frères siamois ne pourraient pas mettre leurs guitares d'accord ?

*
**

M. Dansette, député d'Armentières, est un grand pêcheur devant l'Eternel. Un pêcheur à la ligne s'entend. Et en cette qualité, il protège tout spécialement les amateurs de friture.

M. Turrel, ministre provisoire des travaux publics, l'a « honoré » à ce sujet d'une lettre dans laquelle il est déclaré en substance, que l'administration supérieure apportera tous ses soins à ce que les eaux où l'on peut pêcher ne soient pas contaminées par les résidus d'usines industrielles.

Les pêcheurs à la ligne peuvent dormir tranquilles. S'ils n'ont pas d'eau claire pour y loger les poissons qu'ils s'amusent à capturer, ils auront tout au moins de l'eau bénite de cour !

Louis MARLE.

ÉTUDES SOCIALE

La Société de Protection

Des Engagés volontaires

Le Congrès national du patronage des libérés qui vient de se terminer à Lille nous amène à examiner l'action d'une société charitable d'initiative privée, reconnue d'utilité publique depuis le 8 août 1881 et dont le but est « d'encourager les engagements volontaires des jeunes gens élevés :

« 1° Dans les maisons d'éducation correctionnelle, publiques ou privées ;

« 2° Sous la tutelle de l'Assistance publique en qualité : soit d'enfants assistés, soit d'enfants moralement abandonnés qui, ayant atteint l'âge de l'engagement pour les armées de terre (18 ans) et de mer (16 ans), se sont montrés dignes d'aide et de protection par leur bonne conduite, leur assiduité au travail et leurs progrès à l'école.

« L'action protective de la Société, à l'égard de ces jeunes gens, s'exercera pendant la durée de leur séjour au corps, dans les conditions et les limites déterminées par l'autorité militaire, ainsi que par l'autorité maritime : elle les accompagnera également au moment de leur rentrée dans la vie civile.

« La sollicitude de la Société pourra aussi s'étendre aux jeunes gens qui, frappés d'une condamnation, auront été appelés au service militaire par la loi du recrutement si, pendant leur détention, ils ont témoigné d'un véritable repentir et donné des gages certains de leur retour à des sentiments honnêtes. »

Cette société dite de protection des Engagés volontaires élevés sous la tutelle administrative, a son siège à Paris et étend son action sur toute la France ; elle a comme membres de droit et présidents d'honneur les ministres de la Justice, de l'Intérieur et de la guerre et l'archevêque de Paris.

Ce patronage est donc hautement officiel, voire même très gouvernemental.

Sont membres fondateurs, ceux qui s'engagent à verser au moins 50 francs par an et ceux qui en versent moins sont considérés les premiers comme sociétaires et les seconds comme souscripteurs.

C'est M. Félix Voisin, conseiller à la Cour de Cassation, membre du Conseil supérieur des prisons qui, depuis vingt ans s'occupe ardemment de la réhabilitation des prisonniers libérés qui est le président actuel de cette importante société de patronage composée d'après le rapport annuel de 1897, que nous avons sous les yeux, de 102 membres fondateurs, de 174 sociétaires et de 71 souscripteurs ayant versé ensemble 19,370 fr.

Parmi les membres fondateurs figurent surtout les financiers et les gros industriels au milieu desquels on remarque, côte à côte, des abbés et des pasteurs, le comte Greffulhe et le baron de Hirsch, les d'Andiffret-Pasquier, de Broglie, baron de Chartres et de Nemours, avec les Ephrussi et les barons Alphonse, Arthur, Edmond et Gustave de Rothschild.

Les magistrats anciens ou en exercice et les avocats composent la grosse majorité des sociétaires de second ordre.

Les subventions qui sont allouées à la susdite société par l'Etat, les départements et les communes, s'élèvent à plus de 35 mille francs.

Comme les recettes ne s'élèvent qu'à 75,000 francs en moyenne et que les dépenses sont plus fortes, le déficit se chiffre depuis quelques années par une moyenne de 2,000 francs.

En 1897, soixante-douze conseils généraux et 264 municipalités ont accordé une subvention à la Société.

Douze chambres de commerce, 28 cours de cassation et 123 tribunaux ont accordé leur patronage ou envoyé leur souscription annuelle.

La Société de protection des Engagés volontaires conserve comme fonds de caisse une quarantaine de mille francs.

Le nombre des protégés était, à fin décembre 1896, de 2578 au lieu de 2131 l'année précédente. Sur ce nombre 170 protégés au lieu de 140 ont été rayés de toute protection, 49 sont décédés au lieu de 26, — la plupart des suites de la criminelle expédition de Madagascar.

Le nombre des libérés est de 261 au lieu de 159 et celui des réformés est de 39 au lieu de 33 : ce sont les protégés qui ont été soumis à la loi militaire qui composent cette dernière catégorie.

La Société, pour donner sa protection efficace, exige de ses protégés une bonne conduite sous les drapeaux.

Or, si l'on compare entre elles les quatre catégories (jeunes détenus, enfants moralement abandonnés et mineurs condamnés) on constate que, pour les grades, les jeunes détenus tiennent toujours la tête. Il y a parmi eux 127 gradés sur 717, soit une proportion de 17 1/2 0/0. Viennent ensuite les enfants assistés avec 15 0/0, les moralement abandonnés avec 14 0/0 et enfin les mineurs condamnés avec 6 0/0.

Les jeunes détenus sont également presque les seuls à avoir obtenu des médailles militaires. Il leur en a été accordé 6 : il n'en a pas été donné une seule aux assistés, aux mineurs condamnés, et aux abandonnés.

Pour la conduite, ce sont les assistés qui l'emportent. De conduite bonne au excellente, ils sont 673 sur 779, soit 86 0/0. Les jeunes détenus les suivent de très près avec 85 0/0. Viennent ensuite les moralement abandonnés avec 78 0/0 et les mineurs condamnés avec 75 0/0.

Les enfants assistés l'emportent encore au point de vue de la tempérance et ont la plus large part dans la distribution des livrets d'honneur : 21 aux jeunes détenus 33 aux enfants assistés, 12 aux abonnés et 2 aux mineurs condamnés.

En 1896, il y a eu 244 rengagés au lieu de 204.